

Table alphabétique des décès. — 1896

NOMS ET PRÉNOMS	NUMÉROS des ACTES	DATES DES ACTES
Maille, Louise	24	6 Avril
Mazari, Enfant sans vie	14	15 Mars
Mignoné, Léon, François, Dominique	59	9 Mars
Moucheu, Frédéric, Voltaire, Catherine	20	30 Mars
Mourre, Françoise, Elzéabeth, Marguerite	34	14. Mai
Passeron, Jean, Baptiste	29	23. Avril
Passeron, Jeanne, Marie	31	15. Mai
Pastorelli, Bartholomée, Luc	17	17. Août
Pellegrino, Louis (transcription)	38	6 Juin
Pellegrino, Marguerite, Josephine	16	11 Mars
Pellicot, Germaine, Marie, Ernestine	25	12 juillet
Perrin, Juliette, Marie	21	15. Avril
Philip, Marie	2	9 Janvier
Ingel, Françoise, Baptistine	23	4. Avril
Richard, Edg., Edouard	26	4. Août
Romagnani, Rosa, Lucie	32	5. Juin
Rondelli, Enfant sans vie	4	19 Janvier
Rondelli, Enfant sans vie	5	19 Janvier
Rossi, Joseph	53	4. Octobre
Roux, Sébastien, Antoinette	51	31. Août
Ruy, Louis, Théophile, Henry	8	5. Mars
Scalabrini, Sébastien	36	4. Juin
Semmerigo, Josephine	11	9 Mars
Sorlet, Marie, Rose, Charlotte	10	9. Mars
Strickland, Emeline, Julia	50	29. Août
Verzoso, Jean Baptiste, Marie	39	21. Juin

La table ci-dessus est certifiée exacte dans toutes ses parties
par Nous, Léon, Joseph, adjoint délégué par Monsieur le
Maire de la Garde, remplissant les fonctions d'Officier
public de l'Etat civil.

A la Garde, le 31 Décembre 1896

L'Officier de l'Etat civil

Léon



Nous, Président du Tribunal civil de Joux, Vu,
avoir été et paragraphe la présente feuille ci-jointe, pour
servir de supplément au registre des décès de la Commune
de la Garde pour l'année courante.

Joux, le 31 Octobre 1896

P. Le Président

Quénecy

Maire de la Garde

Arrondissement de Joux

du quatre-vingt-neuf mil huit cent quatre-vingt-seize, à deux
heures du matin

Acte de décès de Sébastien, Marie, Claire, Audibert,
légalisée le jour d'hier à sept heures du soir,
profession d'aucune, âgée de quatre mois, née à la
Garde, département du Var, domiciliée à la Garde, fille
de Jules, Jean, Baptiste, Audibert, né à la Garde, département
du Var et de Elise, Louise, Renard, née à la Garde, dépar-
tement du Var.

Sur la déclaration à moi faite par Panatier, Mariages,
âgé de quarante ans, profession de garde-champêtre,
domicilié à la Garde qui a dû être assuré des décès de
la défunte et par Christy, Hugues, âgé de cinquante-trois
ans, profession de propriétaire, domicilié à la Garde,
qui a dû être assuré des décès de la défunte.

Et ont les déclarants, signé

londat, suivant la loi par moi Léon, Joseph, adjoint
délégué par Monsieur le Maire de la Garde, remplissant
les fonctions d'Officier de l'Etat civil, après en être assuré des
décès de la défunte du présent acte a été donnée aux déclarants
v. Approuvé un mot sans nul.

Panatier Christy Léon